

## ALSTOM

**Société Anonyme au capital de € 2 061 501 176**  
**Siège social : 3, avenue André Malraux – 92 300 Levallois-Perret**  
**RCS 389 058 447 Nanterre**

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2011** **Résultats du vote des résolutions et compte-rendu de l'assemblée générale**

L'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 28 juin 2011 sous la présidence de M. Patrick Kron a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

L'assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 183 184 690 actions, soit 62,20 % du nombre total d'actions et de droits de vote. La totalité des actions composant le capital social disposait du droit de vote à cette assemblée générale.

Nombre total d'actions	294 500 168
Nombre total de droits de vote <sup>(*)</sup>	294 500 168
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 6 235 Partie extraordinaire : 6 235
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 183 184 690 Partie extraordinaire : 183 184 690
Nombre de droits de vote <sup>(*)</sup> d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 183 184 690 Partie extraordinaire : 183 184 690

<sup>(\*)</sup> *Aucune action privée du droit de vote*

Lors de cette assemblée, M. Patrick Kron a fait un point sur la stratégie et sur la gouvernance d'Alstom en 2010/11. Il est à noter également que M. Jean-Martin Folz, Administrateur et Président du Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable a présenté les attributions et principales réalisations de ce comité créé le 28 septembre 2010.

Au cours de l'assemblée, M. Nicolas Tissot, Directeur Financier, a commenté les résultats du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

M. Philippe Joubert, Président du Secteur Power, et M. Henri Poupart-Lafarge, Président du Secteur Grid, ont également exposé les derniers développements de leurs Secteurs respectifs.

Enfin, les Commissaires aux comptes ont présenté le contenu de leurs rapports.

A l'issue de ces présentations, le Président a ouvert les débats et répondu aux questions des actionnaires.

Les douze résolutions soumises au vote ont ensuite été adoptées, à une majorité comprise entre 84 % et 99 %.

## **Partie ordinaire**

Les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010/11. Ils ont approuvé la proposition du Conseil d'administration de verser au titre de cet exercice un dividende de 0,62 euros par action. Le paiement du dividende sera effectué en numéraire. La date de mise en paiement est fixée au 5 juillet 2011.

Les actionnaires ont également renouvelé les mandats d'Administrateur de M. Patrick Kron, Mme Candace Beinecke, M. Jean-Martin Folz, M. James W. Leng, M. Klaus Mangold et M. Alan Thomson, pour une durée de quatre années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015. La composition du Conseil d'administration d'Alstom à l'issue de cette assemblée est rappelée en page 4 du présent document.

Enfin, les actionnaires ont autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions, dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital et d'un prix maximum d'achat de 70 euros par action. Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois.

<b>Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire</b>							
<b>N°</b>	<b>Résultat</b>	<b>Pour</b>		<b>Contre</b>		<b>Abstention</b>	
		<b>Nombre de voix</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>%</b>
<b>1</b>	<b>Approbation des comptes annuels</b>						
	Adoptée	182 568 718	99,6637	558 855	0,3051	57 117	0,0312
<b>2</b>	<b>Approbation des comptes consolidés</b>						
	Adoptée	182 569 991	99,6644	558 932	0,3051	55 767	0,0304
<b>3</b>	<b>Affectation du résultat</b>						
	Adoptée	180 901 386	98,7536	2 227 429	1,2159	55 875	0,0305
<b>4</b>	<b>Renouvellement du mandat de M. Patrick Kron</b>						
	Adoptée	155 013 797	84,6216	28 107 091	15,3436	63 802	0,0348
<b>5</b>	<b>Renouvellement du mandat de Mme Candace Beinecke</b>						
	Adoptée	176 166 471	96,1688	6 966 102	3,8028	52 117	0,0285
<b>6</b>	<b>Renouvellement du mandat de M. Jean-Martin Folz</b>						
	Adoptée	178 265 279	97,3145	4 860 072	2,6531	59 339	0,0324
<b>7</b>	<b>Renouvellement du mandat de M. James W. Leng</b>						
	Adoptée	178 555 330	97,4728	4 576 218	2,4981	53 142	0,0290
<b>8</b>	<b>Renouvellement du mandat de M. Klaus Mangold</b>						
	Adoptée	178 553 311	97,4717	4 579 707	2,5000	51 672	0,0282
<b>9</b>	<b>Renouvellement du mandat de M. Alan Thomson</b>						
	Adoptée	179 258 822	97,8569	3 872 372	2,1139	53 496	0,0292
<b>10</b>	<b>Autorisation d'opérer sur les actions de la Société</b>						
	Adoptée	179 380 533	97,9233	3 741 080	2,0422	63 077	0,0344

## **Partie extraordinaire**

Les actionnaires ont approuvé l'autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital social dans la limite de 10 % de son montant, par annulation de tout ou partie des actions qui viendraient à être rachetées par la Société dans le cadre de toute autorisation de rachat d'actions, notamment au titre de la 10<sup>ème</sup> résolution de cette assemblée générale. Cette autorisation est valable pour une durée de 24 mois.

<b>Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire</b>							
<b>N°</b>	<b>Résultat</b>	<b>Pour</b>		<b>Contre</b>		<b>Abstention</b>	
		<b>Nombre de voix</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>%</b>
<b>11</b>	<b>Autorisation de réduire le capital de la Société</b>						
	Adoptée	182 488 532	99,6200	645 803	0,3525	50 355	0,0275
<b>12</b>	<b>Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée</b>						
	Adoptée	183 125 496	99,9677	4 466	0,0024	54 728	0,0299

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais légaux sur le site internet [www.alstom.fr](http://www.alstom.fr), rubrique : Investisseurs/Assemblée Générale.

Le Document de Référence a été remis le jour de l'assemblée générale aux actionnaires présents qui le souhaitent. Il est accessible sur le site internet de la société ([www.alstom.fr](http://www.alstom.fr)) et sur le site de l'AMF ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)). Des exemplaires sont disponibles au siège de la Société 3 avenue André Malraux – 92300 Levallois-Perret. Les actionnaires peuvent également en obtenir gratuitement une copie sur simple demande écrite adressée au siège de la Société à l'attention des Relations Investisseurs.

### **Composition du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée générale a pris acte du renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Patrick Kron et renouvelé celui-ci dans ses fonctions de Président et de Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur. Au 28 juin 2011, à l'issue de l'assemblée générale, le Conseil d'administration reste composé comme suit :

<b>Nom</b>	<b>Mandat</b>	<b>Administrateur indépendant</b>	<b>Participation à un Comité</b>		
			<b>Audit</b>	<b>N&amp;R <sup>(1)</sup></b>	<b>ECDD <sup>(2)</sup></b>
<b>Patrick Kron</b>	Président-Directeur Général Administrateur				
<b>Jean-Paul Béchat</b>	Administrateur	<b>✓</b>	<b>✓</b> Président		
<b>Candace K. Beinecke</b>	Administrateur			<b>✓</b>	
<b>Olivier Bouygues</b>	Administrateur			<b>✓</b>	
<b>Georges Chodron de Courcel</b>	Administrateur		<b>✓</b>		
<b>Pascal Colombani</b>	Administrateur	<b>✓</b>	<b>✓</b>		<b>✓</b>
<b>Jean-Martin Folz</b>	Administrateur	<b>✓</b>			<b>✓</b> Président
<b>Lalita D. Gupte</b>	Administrateur	<b>✓</b>	<b>✓</b>		
<b>Gérard Hauser</b>	Administrateur	<b>✓</b>		<b>✓</b>	
<b>Katrina Landis</b>	Administrateur	<b>✓</b>			<b>✓</b>
<b>James W. Leng</b>	Administrateur	<b>✓</b>		<b>✓</b> Président	
<b>Klaus Mangold</b>	Administrateur	<b>✓</b>		<b>✓</b>	
<b>Alan Thomson</b>	Administrateur	<b>✓</b>	<b>✓</b>		
<b>Bouygues SA représenté par Philippe Marien</b>	Administrateur		<b>✓</b>		

(1) Comité de nominations et de rémunération.

(2) Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable créé le 28 septembre 2010.